

# SITE INTERNET

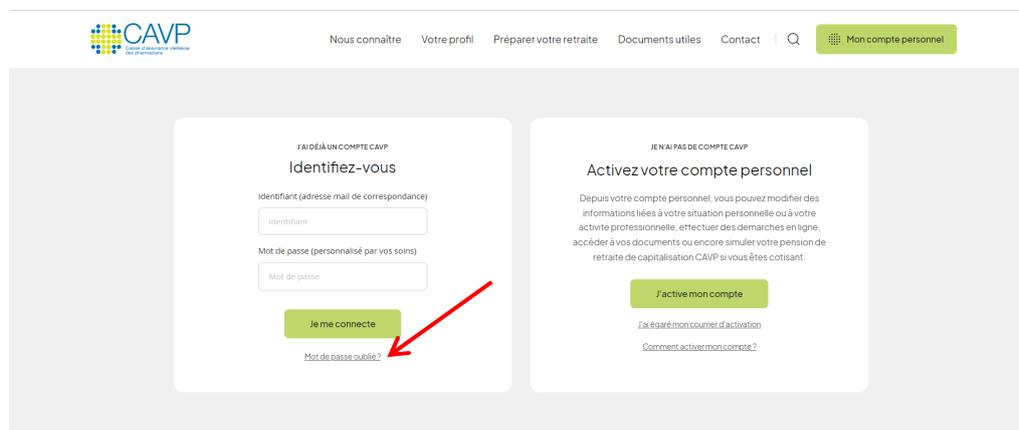
## Vous avez oublié votre mot de passe ?

Depuis la page d'accueil [www.cavp.fr](http://www.cavp.fr)



- Cliquez, depuis la page d'accueil, sur le bouton vert « Mon compte personnel ».

### Double interface d'authentification et d'activation



- Cliquez sur le lien « Mot de passe oublié ? » sous le bouton vert « Je me connecte », dans l'espace « Identifiez-vous ».

## Page Mot de passe oublié

CAVP  
Caisse d'Allocations Familiales  
de la Vallée de la Mayenne

Nous connaître Votre profil Préparer votre retraite Documents utiles Contact  Mon compte personnel

Mot de passe oublié

ACCUEIL > MOT DE PASSE OUBLIÉ

**INDIQUEZ VOTRE ADRESSE MAIL DE CORRESPONDANCE**

Si vous avez oublié votre mot de passe, merci de bien vouloir renseigner votre adresse mail de correspondance ci-dessous.  
Un lien permettant de choisir un nouveau mot de passe vous sera envoyé par courriel.

Adresse mail de correspondance

Valider

- ▶ Saisissez l'adresse mail de correspondance que vous avez renseignée lors de l'activation de votre compte personnel ou celle que vous avez actualisée.
- ▶ Consultez votre messagerie et cliquez, dans les 48 heures, sur le lien figurant dans le courriel « CAVP - Réinitialisez votre mot de passe » que vous avez reçu de la part de la CAVP pour pouvoir choisir un nouveau mot de passe.

## Page Mot de passe oublié (après avoir cliqué sur le lien figurant dans le courriel)

CAVP  
Caisse d'Allocations Familiales  
de la Vallée de la Mayenne

Nous connaître Votre profil Préparer votre retraite Documents utiles Contact  Mon compte personnel

Mot de passe oublié

ACCUEIL > MOT DE PASSE OUBLIÉ

Merci de renseigner ci-dessous votre nouveau mot de passe.

Votre mot de passe doit comporter 12 caractères au minimum. Pour en augmenter la sécurité, nous vous conseillons d'utiliser les caractères suivants :

- lettres majuscules et/ou minuscules,
- chiffres,
- caractères spéciaux (!, @, \*, #, etc.).

Pour vous aider, une barre de couleur vous indiquera si le niveau de sécurité de votre mot de passe est suffisant. Si tel n'est pas le cas, votre mot de passe ne sera pas validé. N'hésitez pas à choisir un mot de passe comportant davantage de caractères.

Nouveau mot de passe

■ Sécurité insuffisante

Confirmez votre nouveau mot de passe

Changer mon mot de passe

- ▶ Saisissez le mot de passe de votre choix (12 caractères au minimum, lettres majuscules et/ou minuscules, chiffres, caractères spéciaux : !, @, \*, #, etc.).

*Pour vous aider, une barre de couleur vous indiquera si le niveau de sécurité de votre mot de passe est suffisant. Si tel n'est pas le cas, votre mot de passe ne sera pas validé. N'hésitez pas à choisir un mot de passe comportant davantage de caractères.*

- ▶ Confirmez votre mot de passe, puis cliquez sur le bouton « Changer mon mot de passe ».

**Bonne navigation !**